

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2018

---

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 410

présenté par  
Mme Fabre

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 21, substituer à la référence :

« VIII »

la référence :

« VII ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.